

DEMANDE D'ARRETE TEMPORAIRE

PORTANT REGLEMENTATION DE LA
CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT

A JOINDRE IMPERATIVEMENT A TOUTE DICT

Rue Molière –BP 300
49408 SAUMUR CEDEX

Renseignements sur arrêté :
Service Réglementation, Commerce et
Domaine Public
Tél : 02.41.83.30.29 – Fax : 02.41.83.31.99

Renseignements techniques : J.P. CASIN
Tél. : 02.41 83 30 93

DEMANDEUR

RAISON SOCIALE ET ADRESSE DE L'ENTREPRISE

.....

TELEPHONE : PORTABLE : TELECOPIE :

NOM DE LA PERSONNE A CONTACTER :

AGISSANT

- Pour mon compte personnel
- pour le compte de (Nom et adresse)

DESCRIPTION DES TRAVAUX

- Travaux sur emprise du domaine routier Dépôt sur le domaine routier
- terrassement
- pose de canalisations souterraines
- autres travaux :

LIEU ET DUREE DES TRAVAUX

ADRESSE PRECISE DU LIEU D'INTERVENTION
DATE(S) DE L'INTERVENTION	Du Au

MESURES SOUHAITEES

CIRCULATION

- Chaussée rétrécie Interdiction de circulation : accessible aux riverains non accessible aux riverains
- Alternat par : du n° au n°
- panneaux sur le tronçon situé entre la rue et la rue
- feux tricolores sur toute la rue (rue barrée)
- Déviation par :
- Autres :

STATIONNEMENT

- Stationnement interdit :
- au droit du chantier face au chantier du n° au n°
- sur le tronçon situé entre la rue et la rue
- sur toute la rue
- Autres :

Observations :

IMPORTANT	La présente demande ne pourra être instruite que si elle est accompagnée d'un plan de situation, d'un plan de masse et d'un croquis précis et coté de votre projet. Elle devra parvenir à la mairie, au moins 15 jours calendaires avant la date de l'intervention.	Date :
	La Ville de Saumur attire votre attention sur le fait que la demande peut être refusée pour des motifs liés à la sécurité publique, notamment lorsque des travaux ou des manifestations sont déjà programmés dans la rue.	Signature :

CADRE RESERVE A LA VILLE DE SAUMUR – SERVICE CONCESSIONNAIRES TRAVAUX

Date d'arrivée dans le service :

Date et signature

conforme non conforme